



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et
les changements importants quant au fonctionnement,
au personnel et aux programmes**



1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), comme l'exige [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#), selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2025-2026.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant.

1.1 Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de BAC consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations présentes et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, et qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter au Canada la concertation des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- être la mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles est responsable de BAC.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par BAC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par BAC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2025-2026. Le présent rapport a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

BAC utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations ci-dessous, les autorisations totales disponibles au 30 juin 2025 sont de 208,2 millions de dollars, comparativement à 199,8 millions de dollars au 30 juin 2024. Le tableau suivant présente une ventilation détaillée des autorisations par exercice financier :

Autorisation Crédit/législative	Description	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2024
Crédit 1	Dépenses de fonctionnement	154 030 675	138 120 885
Crédit 1	Recettes à valoir sur le crédit	(2 500 000)	(3 500 000)
Crédit 5	Dépenses en capital	40 979 794	52 582 597
Législative	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 581	5 136
Législative	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 639 650	12 603 208
Autorisations totales		208 172 700	199 811 826

La hausse de 8,4 millions de dollars relative au financement s'explique principalement par :

- une augmentation de 18,7 millions de dollars en financement temporaire pour l'appui à la fonction d'accès à l'information, annoncé dans les budgets de 2022 et 2024;
- une augmentation de 2,8 millions de dollars en financement temporaire pour poursuivre l'examen proactif et l'ouverture des documents historiques;
- une augmentation de 1,9 million de dollars liée aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives;
- une augmentation de 1,4 million de dollars liée à la variation des dépenses prévues du portefeuille des biens immobiliers;
- une augmentation de 3,4 millions de dollars liée aux redressements législatifs.

Elle est compensée par une diminution surtout attribuable à ce qui suit :

- une diminution de 8,1 millions de dollars en financement temporaire pour la mise en œuvre du Cadre fédéral pour remédier aux séquelles des pensionnats, annoncé dans le budget de 2022;

- une diminution de 6,3 millions de dollars liée au partenariat entre Bibliothèque et Archives Canada et la Bibliothèque publique d'Ottawa pour le projet Ādisōke;
- une diminution de 3,7 millions de dollars pour la temporisation du financement lié à la mise en œuvre de la Voie fédérale concernant les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées, annoncé dans le budget de 2021;
- une diminution de 1,3 million de dollars liée aux efforts visant à recentrer les dépenses gouvernementales, tel qu'annoncé dans le budget de 2023;
- une diminution de 0,4 million de dollars pour des transferts à Services partagés Canada, liée principalement à la norme d'entreprise de Microsoft 365 E5 pour le gouvernement du Canada et au modèle de service d'entreprise.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Comme le montre l'état des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, le cumul des crédits utilisés représente 39,5 millions de dollars au 30 juin 2025, comparativement à 41,6 millions de dollars au 30 juin 2024. La diminution de 2,1 millions de dollars s'explique principalement par :

- une diminution nette de 2,8 millions de dollars des dépenses ministérielles suivantes, principalement attribuable aux activités entourant l'acquisition, la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire canadien :
 - une diminution de 0,8 million de dollars des dépenses liées aux « services professionnels et spéciaux », principalement attribuable à la mise en œuvre du Cadre fédéral pour remédier aux séquelles des pensionnats, annoncé dans le budget de 2022;
 - une diminution de 0,8 million de dollars des dépenses liées à « l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages », attribuable principalement aux échéanciers des paiements pour le projet Ādisōke (partenariat entre BAC et la Bibliothèque publique d'Ottawa);
 - une diminution de 0,5 million de dollars des dépenses liées aux « paiements de transfert », principalement attribuable à la temporisation du programme de contributions pour l'initiative de préservation des langues et des cultures autochtones;
 - une diminution de 0,4 million de dollars des dépenses liées à la location d'équipement;
 - une diminution de 0,3 million de dollars liée à « l'acquisition de matériel et d'outillage »;

- une augmentation nette de 0,7 million de dollars des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements », principalement expliquée par des coûts dont la réaffectation aux articles courants est en cours et à des variances non significatives des autres dépenses ministérielles budgétaires de l'organisation.

3. Risques et incertitudes

La section qui suit présente les principaux risques de BAC :

- **Infrastructure physique et collections**

Risque

Si BAC ne peut pas trouver de nouveaux espaces d'entreposage et manque de ressources pour effectuer l'entretien nécessaire dans ses installations vieillissantes, sa capacité à acquérir des documents sera mise en péril, et les collections actuelles risquent de se détériorer ou d'être perdues à cause de conditions de préservation inadéquates.

- **Pertinence et représentativité des collections de BAC**

Risque

Des ressources et des capacités limitées pourraient nuire à l'aptitude de BAC à acquérir et traiter le patrimoine documentaire, qu'il soit analogique ou numérique, nécessaire à la représentation des diverses voix au Canada.

- **Accès aux collections**

Risque

BAC doit maintenir et améliorer les systèmes numériques et les services au moyen desquels il donne accès aux collections s'il veut répondre aux besoins changeants de ses utilisateurs actuels et futurs. Pour remplir son mandat et ses obligations, l'organisation devra mettre à niveau des technologies vieillissantes et désuètes, accroître l'accès virtuel aux collections, créer des outils conviviaux et traiter plus efficacement les demandes d'AIPRP.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements importants en ce qui concerne le personnel, les activités et les programmes de l'organisation au cours du premier trimestre, terminé le 30 juin 2025.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par :

Leslie Weir (elle-la)
Bibliothécaire et archiviste du Canada
Bibliothèque et Archives Canada
Gatineau (Québec), Canada
Le 31 juillet 2025

Nancy Taillon (elle-la)
Sous-ministre adjointe,
Services organisationnels et dirigeante
principale des finances
Bibliothèque et Archives Canada
Gatineau (Québec), Canada
Le 31 juillet 2025

Bibliothèque et Archives Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

État des autorisations *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	151 530 675	33 649 671	33 649 671	134 620 885	35 813 462	35 813 462
Crédit 5 - Dépenses en capital	40 979 794	1 879 108	1 879 108	52 582 597	2 623 507	2 623 507
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 639 650	3 909 913	3 909 913	12 603 208	3 150 802	3 150 802
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 581	-	-	5 136	-	-
Autorisations budgétaires totales	208 172 700	39 438 692	39 438 692	199 811 826	41 587 771	41 587 771
Autorisations non budgétaires	-	-	-	-	-	-
Autorisations totales	208 172 700	39 438 692	39 438 692	199 811 826	41 587 771	41 587 771

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bibliothèque et Archives Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	117 859 583	29 941 040	29 941 040	103 930 801	29 762 729	29 762 729
Transports et communications	1 474 873	95 238	95 238	1 544 860	147 466	147 466
Information	793 401	20 626	20 626	767 795	67 178	67 178
Services professionnels et spéciaux	30 907 010	1 621 657	1 621 657	10 722 505	2 384 604	2 384 604
Location	3 320 835	2 024 538	2 024 538	3 326 271	2 489 487	2 489 487
Services de réparation et d'entretien	1 079 797	31 409	31 409	5 174 973	27 651	27 651
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 730 538	212 985	212 985	4 533 856	327 292	327 292
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	40 979 794	1 747 518	1 747 518	51 382 459	2 507 596	2 507 596
Acquisition de matériel et d'outillage	3 286 143	34 487	34 487	3 260 552	362 733	362 733
Paievements de transfert	1 425 000	1 183 217	1 183 217	2 656 000	1 664 020	1 664 020
Frais de la dette publique	5 400 714	884 817	884 817	5 532 191	900 524	900 524
Autres subventions et paiements	2 415 012	1 666 186	1 666 186	10 479 563	986 509	986 509
Dépenses budgétaires brutes totales	210 672 700	39 463 718	39 463 718	203 311 826	41 627 789	41 627 789
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes à valoir sur le crédit	2 500 000	25 026	25 026	3 500 000	40 018	40 018
Total des revenus affectés aux dépenses	2 500 000	25 026	25 026	3 500 000	40 018	40 018
Dépenses budgétaires nettes totales	208 172 700	39 438 692	39 438 692	199 811 826	41 587 771	41 587 771